



Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (TASPAAT)

Itinéraire à suivre pour se rendre à son audience en personne

Le TASPAAT tient des audiences orales des façons suivantes :

- à distance par téléconférence (vidéoconférence ou audioconférence), soit le mode d'audition le plus courant ;
- en personne au bureau principal du TASPAAT à Toronto ;
- en personne au bureau régional du TASPAAT à Hamilton ;
- aux audiences régionales dans toute la province de l'Ontario, normalement dans la salle de conférence d'un hôtel ;
- selon un mode hybride ou mixte (par exemple, une partie assiste à l'audience en personne et une autre partie y participe par audioconférence).

Ce document vise à fournir des renseignements sur l'itinéraire à suivre pour se rendre à son audience en personne aux bureaux du TASPAAT.

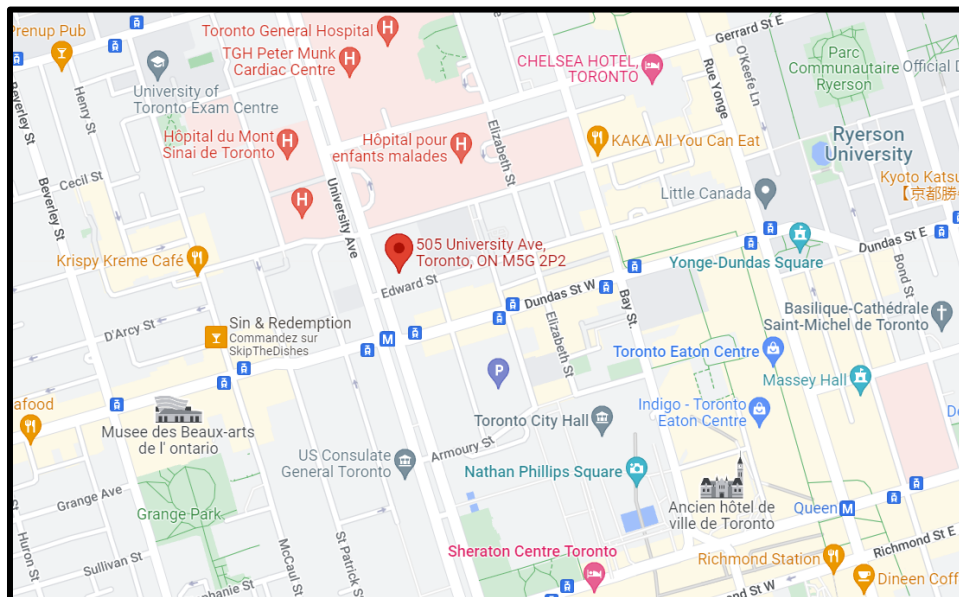
Pour en savoir plus, veuillez consulter le [Processus d'appel : Détermination de la date d'audience](#) et les [Directives du TASPAAT sur la reprise graduelle des audiences en personne pendant la pandémie de COVID-19](#).

Pour toute audience à distance (vidéoconférence et audioconférence), consultez les documents présentés ci-après.

TORONTO

Le TASPAAT est situé au 505, avenue University, au centre-ville de Toronto, en Ontario.

Il se trouve du côté est de l'avenue University, à un pâté de maisons au nord de la rue Dundas et à un pâté de maisons au sud de l'Hôpital SickKids.



Vous pouvez vous rendre au TASPAAAT en :

- transport en commun — Commission de transport de Toronto (TTC) ;
- transport régional ;
- voiture.

Transport en commun — Commission de transport de Toronto (TTC)

Métro — La station de métro Saint-Patrick est la station la plus proche du TASPAAAT. Le TASPAAAT est situé du côté est de l'avenue University et au nord de la station de métro Saint-Patrick. La station de métro Saint-Patrick est accessible par ascenseur, par escalier roulant et par escalier.

Tramway — Le TASPAAAT est situé le long de la route de tramway Dundas n° 505 à l'arrêt de métro Saint-Patrick.

Autobus — Le TASPAAAT se trouve le long de la route des autobus TTC n° 142 à l'arrêt de la rue Dundas Ouest, un pâté de maisons au sud du TASPAAAT sur l'avenue University, et de la route n° 13B à l'arrêt au coin de l'avenue University et de la rue Gerrard Ouest, un pâté de maisons au nord du TASPAAAT.

Transport régional

GO Transit (transport régional de train et d'autobus) — Prenez le GO Transit jusqu'à la gare Union. Puis, accédez au métro TTC à la station Union, pour vous rendre jusqu'à la station de métro Saint-Patrick.

VIA Rail (service de train provincial) — Prenez le train VIA Rail jusqu'à la gare Union. Puis, accédez au métro TTC à la station Union, pour vous rendre jusqu'à la station de métro Saint-Patrick.

Voiture

Le TASPAAAT est situé sur les voies nord de l'avenue University, du côté est, vers la rue Edward, au nord de la rue Dundas Ouest.

En provenance de l'autoroute 400 : Prenez la sortie de l'autoroute 401 en direction est, prenez ensuite la sortie de la route Allen et allez vers le sud, tournez à gauche sur l'avenue Eglinton Ouest, à droite sur la rue Bathurst, à gauche sur la rue Dundas Ouest et à gauche sur l'avenue University.

En provenance de l'autoroute 401 : Prenez la sortie Don Valley Parkway vers le sud en direction du centre-ville, prenez ensuite la sortie du centre-ville de la rue Richmond et faites un léger virage vers la gauche sur l'avenue Eastern, qui devient la rue Richmond Est, puis tournez à droite sur l'avenue University.

En provenance de Queensway Ouest : Prenez l'autoroute Gardiner Expressway Est, prenez ensuite la sortie des rues York et Bay en direction de la rue Yonge, prenez la

rampe York vers la rue Bay Nord, continuez tout droit jusqu'à la rue York et tournez ensuite à gauche sur l'avenue University.

Stationnement

Les terrains de stationnement publics (payants) suivants sont disponibles à proximité du TASPAAAT :

- au coin sud-est de l'avenue University et de la rue Elm ;
- au coin sud-est des rues Edward et Centre, à l'est de l'avenue University ;
- au coin nord-est des rues Edward et Elizabeth, à l'est de l'avenue University.

Entrée, ascenseurs et réception

Les portes d'entrée des bureaux au 505, avenue University sont situées du côté est de l'avenue University et sont accessibles en fauteuil roulant et autres appareils d'aide à la mobilité.

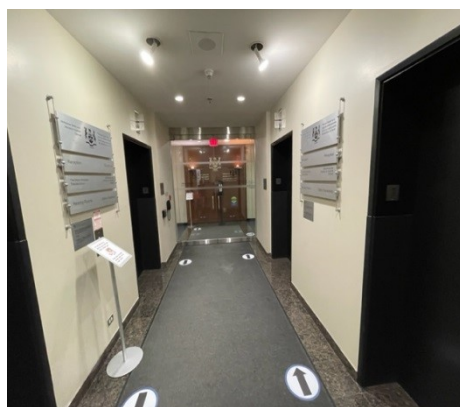


505, avenue University

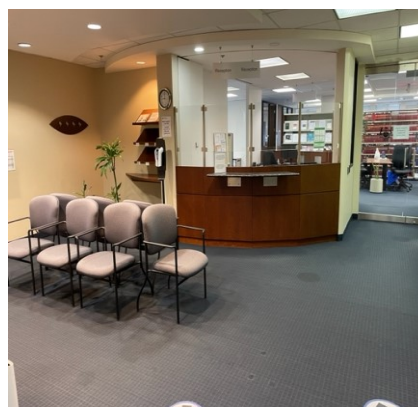


Ascenseurs principaux

La réception et les salles d'audience du TASPAAAT sont situées au 7^e étage, lequel est accessible par les ascenseurs principaux dans le hall d'entrée du bâtiment.



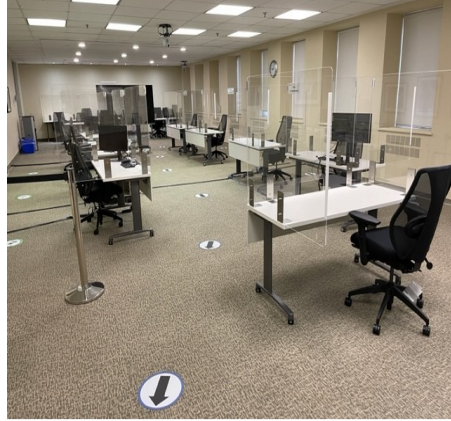
Ascenseurs



Réception



Salle d'audience n° 3
(7^e étage)



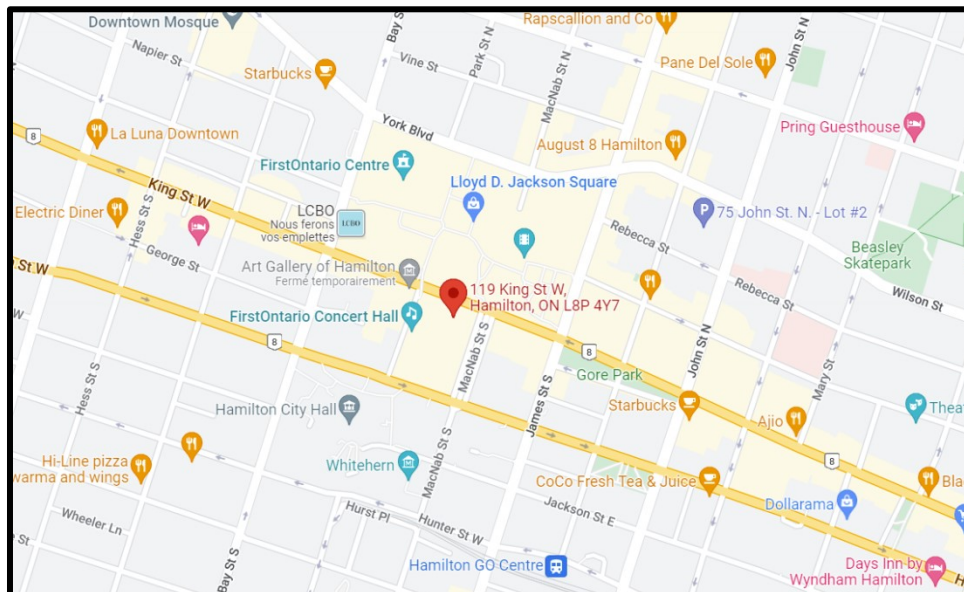
Centre de conférence
Ian J. Strachan
(5^e étage)

Les ascenseurs et les espaces publics, y compris les toilettes et la bibliothèque, sont accessibles.

Les parties et les représentants doivent confirmer leur arrivée à la réception au 7^e étage avant leur audience.

HAMILTON

Le Centre des audiences de Hamilton est situé au 14^e étage de l'Édifce Ellen Fairclough au 119, rue King Ouest, près de l'intersection de la rue James Sud et de la rue King Ouest, à proximité de l'hôtel de ville de Hamilton, du palais des congrès de Hamilton et de l'hôtel Sheraton Hamilton.



Transport en commun

Hamilton Street Railway (HSR) (service d'autobus municipal) — Les arrêts d'autobus HSR les plus proches du Centre des audiences de Hamilton sont les suivants :

- au coin des rues King et James Nord ;
- au coin de la rue Main Ouest et Summers Lane ;
- à la gare d'autobus MacNab.

GO Transit (transport régional de train et d'autobus) — Hamilton GO Centre est l'arrêt de train GO Transit le plus proche du Centre des audiences de Hamilton.

GO Transit (service d'autobus régional) — L'arrêt de bus GO Transit au coin de la rue Main Ouest et de Summers Lane, devant l'hôtel de ville, est l'arrêt d'autobus le plus proche du Centre des audiences de Hamilton.

Conduite

En provenance de Niagara Falls : Prenez l'autoroute Queen Elizabeth Way en direction ouest jusqu'à l'autoroute 403 Hamilton, puis prenez la sortie de la rue Main Est, tournez à gauche sur la rue MacNab Sud et tournez à gauche sur la rue King Ouest.

En provenance de l'autoroute 403 : Prenez l'autoroute 403 Brantford Ouest/Hamilton, puis prenez la sortie de la rue Main Est, tournez à gauche sur la rue MacNab Sud et tournez à gauche sur la rue King Ouest.

En provenance de l'autoroute 401 : Prenez l'autoroute 6 Sud, puis prenez la rampe vers l'autoroute 403 Ouest, prenez la sortie de la rue Main Est, tournez à gauche sur la rue MacNab Sud et tournez à gauche sur la rue King Ouest.

Stationnement

Des terrains de stationnement publics (payants) sont disponibles à proximité du Centre des audiences de Hamilton :

- le terrain de stationnement souterrain de la rue King Ouest, géré par la ville de Hamilton ;
- le terrain de stationnement souterrain Jackson Square ;
- le stationnement dans la rue.

Entrée, ascenseurs et réception

Les portes d'entrée des bureaux au 119, rue King Ouest sont situées du côté sud de la rue King Ouest et sont accessibles en fauteuil roulant et autres appareils d'aide à la mobilité.



119, rue King Ouest

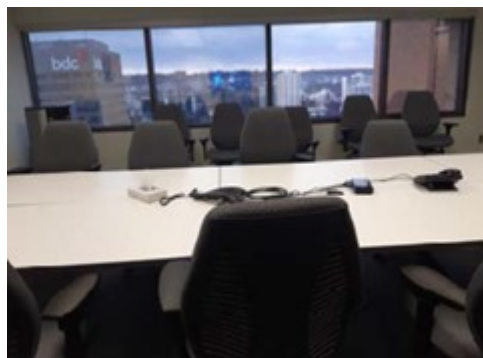
La réception et les salles d'audience Centre des audiences de Hamilton sont situées au 14^e étage, lequel est accessible par les ascenseurs principaux de l'édifice.

Les ascenseurs et les espaces publics, y compris les toilettes, sont accessibles.

Les parties et les représentants doivent confirmer leur arrivée à la réception au 14^e étage avant leur audience.



Salle d'attente



Salle d'audience

LIEUX DES AUDIENCES RÉGIONALES

Des audiences en personne ont aussi lieu dans les villes suivantes : London, Oshawa, Ottawa, Sault-Sainte-Marie, Sudbury, Thunder Bay, Timmins, Toronto et Windsor. Ces audiences sont généralement tenues dans la salle de conférence d'un hôtel local.

Pour toute question au sujet d'une audience régionale, veuillez communiquer avec votre coordonnatrice des audiences désignée ou avec le centre téléphonique du Tribunal au 416 314-8800 ou, sans frais, au 1 888 618-8846, entre 8 h et 17 h, du lundi au vendredi.

AUDIENCES À DISTANCE (VIDÉOCONFÉRENCE ET AUDIOCONFÉRENCE)

Le TASPAAAT tient également des audiences orales par vidéoconférence ou par audioconférence. Il peut aussi offrir des audiences selon un mode d'audition mixte ou hybride, c'est-à-dire que certains participants assistent à l'audience selon un mode

d'audition donné (p. ex, en personne) tandis que d'autres participent selon un autre mode d'audition (p. ex., par audioconférence).

Pour en savoir plus sur les audiences par vidéoconférence et par audioconférence, consultez les documents suivants :

- [Guide pratique pour les représentants et les parties — Audiences par téléconférence Zoom](#)
- [Fiche-conseil pour les audiences électroniques du TASPAAAT](#)
- [Directives concernant les frais liés aux audiences par téléconférence](#)

MESURES D'ADAPTATION

Le Tribunal examine les demandes d'adaptation individuellement et fait tous les efforts raisonnables pour y satisfaire. Pour en savoir plus sur les demandes d'adaptation, consultez la section [Accessibilité et diversité](#) de notre site Web.

QUESTIONS

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec notre centre téléphonique au 416 314-8800 ou au 1 888 628-8846 ou, par ATS, au 416 314-1787, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 17 h.

Pour toute demande de renseignements généraux, veuillez nous contacter par courriel à WSIATCallCentre@wst.gov.on.ca. Ne transmettez pas de renseignements ni de documents relatifs aux dossiers à cette adresse courriel. Afin d'assurer la protection de tout renseignement personnel confidentiel, nous supprimerons les courriels comprenant des renseignements relatifs aux instances.